

# ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION (EPI)

## Connaître les gestes de lutte contre l'incendie

1/2 journée

L'équipier de première intervention est en mesure d'intervenir rapidement en cas de début d'incendie avec les moyens mis à disposition pour traiter l'incendie lorsqu'il le peut, sécuriser la zone afin de faciliter l'intervention des secours et évacuer les personnels et publics.

L'article L.230-2 du Code du travail stipule que le chef d'établissement doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la santé physique et morale des travailleurs de l'établissement, y compris les travailleurs temporaires.

## PROGRAMME DE LA FORMATION :

### **Connaître les caractéristiques du feu :**

Les causes d'incendie - les classes de feu - la combustion - le triangle du feu - la propagation - les feux d'origine électrique

### **Identifier les moyens d'extinction :**

Les extincteurs (types, fonctionnement, utilisation) - les robinets d'incendie armés

### **Connaître les principes généraux de précaution et de prévention et le danger des fumées**

### **Mettre en place un dispositif d'évacuation :**

- Identification des situations d'évacuation
- Les acteurs d'une procédure d'évacuation et leurs missions
- Les supports et les équipements nécessaires à une bonne évacuation
- Les points à risque

**Visite applicative et mise en œuvre d'une procédure d'évacuation.**

## LA FORMATION :

La formation s'effectue en groupe de 6 à 8 personnes maximum

La formation est disponible  
uniquement en intra-entreprise

## LIEUX DES FORMATIONS :

Nous dispensons cette formation dans toute la  
Champagne-Ardenne

## CONTACT :

03 26 69 25 85 - 06.83.57.01.49

[contact-fc@almea-formations.fr](mailto:contact-fc@almea-formations.fr)



[www.almea-formations.fr](http://www.almea-formations.fr)